

III Forum Social Mondial Migrations Migrations et Mondialisation

Plénière du 12 Sept 2008

Avec Ellene Acian Sana , présidente du Comité Exécutif du Forum des Migrants
d'Asie et Jorge Bustamante , rapporteur spécial des Nations Unies sur les Droits
des Migrants

Intervention de Claudine BLASCO , ATTAC France

Les liens entre migrations et mondialisation , déconstruction des discours dominants sur les migrations

Introduction

Je vous remercie de m'avoir invitée en tant que représentante du mouvement altermondialiste à m'exprimer en plénière car il me semble très important de **lier les luttes des migrant-e-s aux luttes sociales mondiales et altermondialistes.**

Les migrations font partie de l'histoire de l'humanité, mais depuis quarante ans, elles sont étroitement liées au processus de mondialisation en cours.

La propension de la mondialisation néolibérale à tout marchandiser, avec pour seule loi, la loi du marché, a abouti à l'accaparement des ressources naturelles et énergétiques par très peu de privilégiés et entraîne des conflits de plus en plus fréquents, forçant les populations civiles à migrer. Ces conflits peuvent par exemple être liés à la terre, à l'eau ou au pétrole comme l'est le conflit en Irak

Le productivisme généralisé, la surindustrialisation de la planète, la destruction de l'agriculture paysanne et des forêts au profit de monocultures intensives portent gravement atteinte à notre environnement.

La pollution incontrôlée est à l'origine du réchauffement climatique dont nous percevons les premiers effets par l'intensification des cyclones, des inondations et des sécheresses. La fonte des glaciers induira l'élévation des niveaux des mers.

Tout ceci a déjà ou va bientôt avoir pour conséquence des migrations massives de population . La mondialisation a non seulement augmenté les inégalités, mais réduit le rôle social des états par la privatisation et la libéralisation des services publics et aussi réorganisé le marché du travail à l'échelle mondiale.

C'est ce dernier point que je vais développer puis j'explorerai quelques pistes pour déconstruire le discours dominant qui maintient la peur de l'étranger, du migrant dans l'opinion publique des pays d'accueil afin de justifier les lois restrictives et indignes que nos politiques mettent en place.

Mondialisation du marché du travail

On ne peut comprendre l'exploitation capitaliste des migrations qu'en la replaçant dans le contexte d'une mondialisation du marché du travail.

La division internationale du travail s'est peu à peu diluée dans une mondialisation des processus de production et une mondialisation du marché du travail , qui permettent toutes les combinaisons, se jouant des frontières avec la complicité d'états de moins en moins puissants.

Ce qui prime aujourd'hui dans le cadre de la mondialisation, pour les financiers et les grandes firmes, c'est la **recherche de la rentabilité absolue au niveau global, des couts les plus bas,**

c'est trouver de nouveaux marchés et s'il le faut, décomposer la fabrication des produits,(DIPP : Décomposition Internationale du Processus Productif) là où ce sera le plus avantageux , ceci favorisé par des frais de transport très bas. La condition essentielle est d'avoir un **réservoir de main-d'œuvre docile, flexible et peu chère partout dans le monde, la main-d'œuvre féminine et migrante en étant l'exemple parfait.** Main-d'œuvre que l'exigence de rentabilité absolue déshumanise et transforme en vulgaire marchandise, pouvant être vendue, échangée, pressurée et jetée sans remord.

Le Bureau International du Travail annonce dans son dernier rapport sur les tendances mondiales de l'emploi, à cause des crises financières en cours, une augmentation de 5 millions de chômeurs pour 2008, avec un travailleur sur deux maintenu dans un emploi précaire et la moitié de la population mondiale vivant avec moins de deux dollars par jour. **Avoir un emploi décent est devenu le rêve de la majorité des travailleuses et des travailleurs** de notre planète.

Aussi la majorité des migrant-e-s vient des pays en développement ou en transition et émigre vers les régions ou pays un peu plus riches frontaliers ou vers les pays développés. Ainsi les migrations suivent la courbe des inégalités intra nationales et internationales induites par la mise en place et le développement des politiques néolibérales de privatisation des services et entreprises publiques, de libéralisation du marché, d'ouverture des frontières pour les capitaux et les marchandises, de restrictions budgétaires imposées aux pays des Suds au titre de la dette par le Fond Monétaire International. En 40 ans , l'écart entre les 20% les plus pauvres de notre planète et les 20% les plus riches a presque triplé (Programme des Nations Unies pour le Développement 2006). Parallèlement les migrants dans le monde étaient 82 millions en 1970 et sont aujourd'hui environ 200 millions , essentiellement migrant-e-s économiques, (rapport 2006 Fond des Nations Unies sur la Population). Aux quels il faut ajouter les migrant-e-s internes à l'origine de l'exode rural sans précédent que nous vivons depuis 10 ans dans les pays en développement, en partie responsable de la crise alimentaire mondiale de cette année . Il est essentiel pour les transnationales de s'affranchir de toutes les contraintes fiscales, environnementales et sociales surtout celles liées aux normes internationales du travail édictées par l'Organisation Internationale du Travail. C'est pourquoi se sont développées à la **suite des délocalisations-externalisations, des milliers de zones franches d'exportation** (maquillas au Mexique) dans le monde où les multinationales ont implanté leurs usines de production, ce que j'appelle le **voyage des productions du Nord vers les ouvrières du Sud.** Car ce sont majoritairement des femmes rurales qui ont migré pour travailler dans ces zones franches. Puis les usines des maisons-mère ont laissé leur place à une cascade de sous-traitants, d'usines d'arrière-cour, de travail informel. Quand l'externalisation n'a plus été possible pour le capital et la production , ce que nous désignons par « capital contraint ou non mobile » a fait venir des milliers de travailleurs et travailleuses de pays plus pauvres. Ce sont les protagonistes des vagues migratoires actuelles qui viennent alimenter ce que nous assimilons à de la **délocalisation sur place**, dans les **secteurs des services à la personne (care), l'hôtellerie, la surveillance, la restauration, le bâtiment, l'agriculture.**

C'est dans ces secteurs d'activité que nous retrouvons majoritairement les immigré-e-s aujourd'hui, à des salaires très bas.

Nous les retrouvons aussi **dans la fonction publique** là où « l'Etat-employeur » en a besoin pour pallier les manques de personnel dans les secteurs où il n'en forme plus assez comme la Santé publique.

Les entreprises du « capital non-mobile », mais aussi « l'Etat-employeur » **important temporairement des travailleurs aux conditions de salaire et de protection sociale des pays de départ** , ce qui correspond au mode 4 du commerce des services dans l'Accord Général sur le Commerce et les Services de l'Organisation Mondiale du Commerce et à la directive Bolkestein dans l'Union européenne.

Une nouvelle catégorie de « déplacés », étrangers travaillant sous des contrats temporaires aux conditions de leur pays d'origine dans des secteurs tels que les chantiers navals, le bâtiment ou les télécom est apparue récemment. La force de travail de ces personnes déplacées est ravalée au statut de marchandise payée à son simple coût de reproduction, forme très récente d'esclavage moderne.

Etats et entreprises recourent également à l'**immigration « clandestine » afin d'affaiblir la résistance des salarié-e-s**, baisser les niveaux de salaires, de protection sociale et de conditions de travail. Les mêmes mécanismes conduisent progressivement à un alignement de la protection sociale sur le niveau des pays où ils sont le plus bas, c'est le rôle actuel du « marché intérieur » de l'Union européenne.

Ainsi **la mondialisation du marché du travail a mis en concurrence tous les travailleurs de la planète, dans une course folle aux coûts salariaux les plus bas, mais aussi aux moins de contraintes fiscales, sociales et environnementales, un véritable dumping social. Ce phénomène a été une des causes de l'entrée massive des femmes sur la marché du travail et de l'augmentation et de la féminisation des flux migratoires.** En effet aujourd'hui **51% des migrants vers les pays développés sont des femmes et qui pour la plupart répondent aux demandes des pays riches en matière de soins aux personnes « care »** en très forte hausse ces 10 dernières années. C'est le cas des latino-américaines qui vont en Allemagne et Espagne, des sri lankaises au Royaume Uni, des philippines dans les pays du golfe, des péruviennes au Chili, des mexicaines aux USA.

L'intensification de la marchandisation de toutes les activités humaines, à laquelle s'ajoute la pauvreté endémique, les discriminations et violences subies par des femmes de plus en plus éduquées et en quête d'émancipation, est au fondement de l'exploitation d'une nouvelle main d'œuvre migrante sexuée mais aussi de nouvelles résistances.

Cette mondialisation pousse aussi la jeunesse du monde en développement à affronter la mort pour chercher ailleurs un avenir meilleur, mais aussi les jeunes des pays riches à une mobilité de plus en plus grande, sous prétexte de compétitivité et de flexibilité.

L'augmentation des migrations est donc un effet des inégalités et des politiques induites par la mondialisation néolibérale. Mais cette même mondialisation s'est servie de la migration pour baisser les coûts de la main d'œuvre pour le capital contraint, non mobile, dans le cadre de la mondialisation du marché du travail.

Ainsi est apparue la notion d' « immigration choisie » ou « quota » qui permet d'adapter les flux entrants aux besoins en personnel qualifié des entreprises nationales, faisant fi de la liberté de choix et des droits des migrantes et des migrants.

Les migrations sont donc à la fois une conséquence et un instrument de la mondialisation.

Division des migrants et textes internationaux les concernant

Les migrants ont été divisés en multiples catégories (réfugiés, déplacés, exilés, travailleurs migrants, victimes du trafic ou de la traite, apatrides, travailleurs saisonniers, avec visa de court ou long séjour, sans papiers....) par les institutions internationales et les gouvernements **afin de les traiter au cas par cas et ne pas donner de réponse globale au phénomène migratoire.**

Cette division a retardé le sentiment d'appartenance commune de tous les migrants et donc de luttes communes alors que **tous les migrants réunis représenteraient le 5^{ème} pays le plus peuplé au monde, c'est à dire une force considérable .**

Par contre, **la communauté internationale se base sur peu des textes** comme la **Convention de Genève** qui date de plus de 60 ans, ne traitant que des réfugiés à la suite de guerre, ou

comme la **Convention sur les Etrangers, qui ne sont plus du tout adaptés aux flux actuels et maintiennent les migrants dans la clandestinité, laissant aux Etats Nations toute liberté en matière de politique d'immigration.**

Aujourd'hui les réfugiés ne sont plus que 9,9 millions en 2006 d'après le Haut Commissariat aux Réfugiés, soit moins de 5% des migrants mondiaux. Toutes les demandes d'asile se basant sur la Convention de Genève, il est de plus en plus difficile d'obtenir l'asile. Cette convention est inadaptée à la situation actuelle, et fabrique de plus en plus de clandestins et de précaires. Il serait pertinent d'étendre la notion de réfugié à celles de réfugiés économiques et climatiques.

Les rares nouveaux textes comme le **Protocole sur la traite et celui sur le trafic des êtres humains liés à la Convention de Palerme contre la criminalité transnationale organisée**, même ratifiés ne permettent pas vraiment de protéger les victimes car les gouvernements signataires ne s'attaquent que rarement aux coupables : réseaux de passeurs, patrons esclavagistes, proxénètes.... Pousser nos états à appliquer ces protocoles est fondamental.

Faire signer, ratifier et appliquer par les pays riches la **Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille** serait un premier pas considérable., même si elle ne s'applique ni aux réfugiés, apatrides, étudiants et stagiaires (Art 3 paragraphe *d et e*).

Il existe **deux Conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives aux droits des travailleurs migrants qui ont été oubliées et sont encore plus protectrices** et à l'avant garde pour les droits des travailleurs migrants . Ce sont la **Convention 97** sur les travailleurs migrants **de 1949** et **celle de 1975, n°143**. La première convention demande aux états de faciliter le départ, le voyage et l'accueil des migrants et de leur réserver un traitement aussi favorable que celui de leurs propres ressortissants, contrairement à toutes les politiques migratoires mises en place jusqu'à aujourd'hui par la plupart des pays, notamment le Pacte Européen sur le droit d'Asile et l'Immigration . Dans la deuxième convention il est stipulé que les états doivent respecter les droits fondamentaux de la personne humaine de tous les travailleurs migrants, doivent mettre fin au trafic de main d'œuvre et garantir l'égalité de traitement entre migrants et nationaux en matière d'emploi, de profession, de sécurité sociale et de droits syndicaux et culturels. Se réapproprier ces conventions pour pousser nos états à les appliquer est une piste pour défendre les droits des travailleurs migrants.

Déconstruction des discours dominants

Les discours officiels actuels sur les migrations sont truffés d'idées fausses , de stéréotypes dépassés, afin de persuader l'opinion publique que l'immigration est un problème et un danger.

1ère idée reçue : le migrant est un homme adulte seul

D'après le rapport 2006 du Fonds des Nations Unies sur la Population (FNUAP), sur 191 millions de migrants officiellement recensés, 95 millions sont des femmes qui représentent aujourd'hui 51% des immigrés dans les pays développés. Au cours des 40 dernières années, les femmes ont été aussi nombreuses que les hommes à migrer et en 2005, il y avait un peu plus de femmes immigrées que d'hommes partout dans le monde sauf en Asie et en Afrique.

En Australie, les femmes immigrées sont plus nombreuses que les hommes immigrés depuis 30 ans. Il y a en Asie des pays qui ont une émigration très majoritairement féminine qui se destine essentiellement aux emplois de domesticité dans les pays du Golfe , comme les Philippines dont en 2005, 65% des émigrés étaient des femmes, ou le Sri Lanka qui en 2002 comptait deux fois plus d'émigrées femmes qu'hommes. C'est le cas aussi en Amérique Latine , en 2001, elles étaient 70% des immigrées du Brésil et de République Dominicaine en

Espagne. En Allemagne , en 2006, les latino-américaines sont 67% de tous les émigrés latino-américains et sont cantonnées dans les services de nettoyage (rapport 2007 Fondation HBöll). **La plupart de ces femmes migrent seules pour travailler.** Ce phénomène est à rapprocher de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail depuis 40 ans , conséquence de l'émancipation des femmes mais aussi de la mondialisation néolibérale à la recherche d'une main d'œuvre docile et peu chère.

Pour le Sud de la Méditerranée et l'Afrique Subsaharienne, les femmes sont, encore, un peu moins nombreuses que les hommes à émigrer et leur venue est plus souvent liée au regroupement familial qu'au travail. Mais apparaît un nouveau flux, encore minoritaire de migrantes diplômées en recherche de travail venant de ces régions.

Il ne faut pas oublier **la face la plus obscure de l'immigration : celle de la traite, du trafic, du travail forcé, de la prostitution et de l'esclavage** dont les femmes et les adolescent-e-s forment la majorité des victimes, qui a connu un développement extraordinaire ces dix dernières années. C'est devenu un marché très juteux de plus de 32 milliards de dollars par an dont 10 milliards correspondent à la vente des personnes d'après le rapport de l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) de Mai 2007.

Toujours d'après le dernier rapport du FNUAP, plus de la moitié des migrants ont entre 15 et 29 ans. Le rajeunissement des migrants transparaît dans de nombreux rapports indiquant que les adolescents (14 à 17 ans) sont de plus en plus nombreux dans la main d'œuvre migrante.

Par exemple les adolescent-e-s en 2000 étaient 40% des immigrés latino-américains aux USA. **Le visage du migrant a évolué ces dix dernières années. Ce n'est plus majoritairement un homme adulte seul,** travaillant dans l'industrie, le bâtiment ou l'agriculture, mais le **migrant d'aujourd'hui est une migrante, femme jeune, seule, dont la motivation principale est la recherche d'un travail et qui dans le pays d'accueil est employée de maison ou infirmière.**

Les migrantes sont devenues le moteur principal de l'immigration de travail et prennent soin de nous et de notre santé .

2ème idée reçue : il n'y a qu'un flux Sud- Nord.

Aujourd'hui, existent trois flux: le plus important, le **flux Sud-Sud** (exemple du Bangladesh, Népal et Pakistan vers l'Inde, Pérou vers Argentine), le **flux Nord-Nord** (intra européen ou Europe-Amérique du Nord par exemple avec une augmentation récente des émigrants Nordaméricains et russes) et enfin le **flux Sud-Nord**, sur lequel se focalisent toutes les peurs , tous les discours et politiques migratoires de nos dirigeants qui omettent sciemment les deux autres flux.

Il n'y a plus de pays qui soient uniquement des pays d'émigration ou d'immigration.

Presque tous sont alternativement ou simultanément des pays d'origine, de transit et d'accueil voir l'Espagne, le Maroc, le Sénégal, l'Inde ou le Mexique.

3ème idée reçue : fermer les frontières arrête l'immigration , la traite et le trafic des personnes

Plus les Etats Nations riches ouvrent leurs frontières à la libre circulation des marchandises et des capitaux , plus ils les ferment aux personnes.

La fermeture des frontières relève du fantasme de figer une situation démographique donnée à un instant précis. **Comme la culture, la population est en constante évolution , y introduire des notions de stabilité ou seuil de tolérance conduit peu à peu à la notion d'«identité nationale», proche de l'identité ethnique ou religieuse, dérive dangereuse, menant au racisme et à la xénophobie.** «L'ivoirité » pour discriminer les travailleurs Burkinabe en Cote d'Ivoire a mené à la guerre. **Or malgré les fermetures des frontières, le nombre des migrants ne cesse d'augmenter.** En 2004, la proportion d'états à réprimer

l'immigration était de 40% contre 7% en 1976 à comparer aux nombres de migrants en 1970 : 82 millions et en 2005 : 200 millions.

De plus en plus la tendance est à la **sous-traitance et à l'externalisation des politiques migratoires par les pays de transit du Sud, par le biais des accords de libre-échange**. Par exemple l'Union Européenne (UE) a conditionné l'aide aux pays du Maghreb dans le « partenariat euro méditerranéen » à la sous-traitance par ces pays de notre politique migratoire. Ainsi l'UE a promis au Maroc 40 millions d'euros contre « un engagement fort et clair contre l'immigration clandestine ». Conséquence : en Octobre 2005 500 migrants Subsahariens sont déportés dans le désert dont 24 morts de faim et de soif ; à la Noël 2006, plus de 460 encore.

Beaucoup d'états prétextent de la lutte contre la traite des êtres humains pour criminaliser les clandestins et leurs appuis, les assimiler à des trafiquants, et fermer les frontières. L'effet est inverse : plus les frontières se ferment aux personnes et plus **le trafic et la traite des êtres humains augmentent, fabriquant des esclaves** sans droit pour le marché du travail non délocalisable, favorisant les rentes de la criminalité financière transnationale.

Depuis 2000, l'intensification de la lutte internationale contre la traite et le trafic notamment par l'adoption du traité de Palerme sur la lutte contre la criminalité transnationale organisée, n'a pas stoppé la traite qui, d'après l'ONUDC « a pris des proportions endémiques durant les 10 dernières années ».

4ème idée reçue : L'immigration augmente le chômage des nationaux

Au contraire les migrants servent d'ajustement structurel du marché en cas de crise car ce sont eux qui sont les premiers licenciés . **Partout dans le monde, le taux de chômage des migrants est supérieur à celui des nationaux d'après l'OIT**. La quasi totalité des études empiriques aux Etats Unis et en Europe ne confirme pas l'hypothèse que l'immigration augmente le chômage des nationaux.... Une étude comparative des évolutions dans les divers pays de l'OCDE entre 1973 et 1996, montre la corrélation entre la croissance de la population active et celle de l'emploi.

Les emplois occupés par les migrants soient n'existaient pas avant leur arrivée soient étaient délaissés par les nationaux car peu rémunérés, pénibles ou considérés comme dégradants (saisonniers, bonnes à tout faire, manœuvres, éboueurs...)

Par contre, il ne faut pas ignorer l'impact de la migration sur la baisse des conditions de salaires et de travail pour les nationaux employés dans les mêmes secteurs que les immigrés.

Le degré ultime d'exploitation est atteint par l'emploi de clandestins comme esclaves ou travailleurs forcés . La traite et le trafic des femmes en vue de prostitution est l'exemple le plus important. D'après l'OIT, il y aurait 12 millions de personnes victimes du travail forcé dans le monde dont à peu près un tiers de travailleurs migrants.

Nous pouvons en déduire que les décideurs du système néolibéral n'ont aucun intérêt à ouvrir leurs frontières aux personnes qu'ils n'ont pas choisies et à régulariser les sans-papiers. Les « non-choisis » devant rester clandestins pour alimenter les entreprises en main d'œuvre totalement docile et pratiquement gratuite .

Et plus il y a de clandestins , plus les conditions de travail peuvent être baissées, plus le coût de la masse salariale est bas, plus les rentes des actionnaires sont grandes.

Le système néolibéral a ainsi tout intérêt à criminaliser et isoler de leurs soutiens les sans-papiers , afin de nier leurs droits et de légitimer leurs politiques migratoires répressives et restrictives.

Mais les travailleurs nationaux ont, eux, tout intérêt à pousser à la régularisation des sans-papiers, pour stopper la baisse des conditions de travail. Des luttes syndicales et associatives ont commencé dans ce sens et sont en cours en France, pour faire régulariser les travailleurs et les travailleuses sans papier . Et certaines ont été couronnées de succès.

5 ème idée reçue : ce sont les plus pauvres, la « misère du monde » qui émigrent,

Pour migrer sont nécessaires des **savoirs** pour s'informer sur l'itinéraire et les conditions de passage, de l'**argent** pour payer son voyage, des **réseaux** dans les pays de transit et de destination. Ainsi **ce sont en majorité des personnes appartenant à la classe sociale moyenne, intermédiaire, des pays d'origine qui émigrent**, les plus pauvres n'ayant pas l'argent, et moins de savoirs et de contacts pour y parvenir.

Ceci transparait dans les dernières statistiques mondiales et nationales qui montrent que les migrants sont de plus en plus diplômés. Au niveau international se développe l'exode des cerveaux, dévastateur pour les pays de départ: presque 50% des plus qualifiés pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique Centrale, les Caraïbes (en Haïti et Jamaïque émigration de 8/10 diplômés). Pour l'Afrique Subsaharienne, si les travailleur qualifiés ne sont que 4% de la population active, ils sont 40% des émigrés dont 20% des diplômés de toute l'Afrique Subsaharienne.

La plupart des migrants fuient des pays pauvres **pour se retrouver dans les classes sociales les plus pauvres des pays d'accueil**, dans les emplois les moins qualifiés avec les salaires les plus bas, souvent bien en dessous de leurs compétences.

Les immigrés font partie des catégories sociales les plus touchées par la pauvreté au niveau mondial de par les discriminations dans les pays d'accueil ou de transit, car leurs droits humains fondamentaux y sont niés.

Et pourtant, ce sont ces travailleurs et travailleuses à très bas salaires par leurs transferts de fond (300 millions de dollars US en 2006 d'après l'UNFPA) **et de savoirs, qui réduisent le plus la pauvreté dans leur pays d'origine, et sont la principale source de devises**. Ces transferts représentent plus de la moitié des revenus des 10% de la population constituée par les ménages les plus pauvres des Pays en Voie de Développement, **plus du double de l'Aide Publique au Développement des Pays riches** (Banque Mondiale 2006). Certains pays comme l'Inde, la Chine, le Mexique (les transferts de fond y sont la 2^{ème} source financière nationale après le pétrole en 2006 d'après le ministère des affaires extérieures mexicain), l'Egypte, le Maroc (transferts de fonds supérieurs aux revenus du tourisme en 2000), en sont totalement dépendants. Transferts qui procurent des profits extraordinaires aux banques et groupes financiers de transfert monétaire international.

6ème idée reçue : les immigrés coûtent cher au pays de réception

Du point de vue économique, les migrants sont non seulement rentables pour leurs pays d'origine par les transferts de fonds mais encore plus pour leurs pays d'accueil par leur force de travail, leur main d'œuvre peu chère, leur consommation locale, leur bonne santé générale, leurs cotisations sociales et leurs impôts (même les sans-papiers sont amenés à les payer).

Une étude européenne rapporte que les pays qui ont ouvert leur marché du travail aux migrants (Royaume Uni, Irlande, Suède) sont en haute croissance économique, ont un chômage bas et un taux d'emploi élevé. De 1995 à 2005, le PIB par personne en Espagne, a augmenté de 2,6%. Sans l'immigration il aurait été plus faible de 0,64% d'après la Caisse de Catalogne. Et d'après la Banque d'Espagne : « en termes nets, les conséquences de l'immigration sont positives ». Ces remarques prennent une grande résonance du fait que l'Espagne est le pays d'entrée en Europe des migrants africains et latino-américains.

Les migrations augmentent le Produit Economique Mondial, en permettant aux travailleurs de se rendre là où ils sont les plus productifs. F. Bourguignon, économiste de la Banque Mondiale a dit que la croissance de 3% de la force du travail par l'émigration (à rapprocher aux 3% de la population mondiale qui migre), peut se traduire par une augmentation de la richesse mondiale de 0,6% en 2025.

Par l'investissement dans l'éducation et la formation, la perte des cerveaux et de la classe moyenne c'est le pays d'origine qui bénéficie le moins de la migration.

En conclusion

Aujourd'hui les migrations sont non seulement une des conséquences à cause de l'augmentation des inégalités , mais aussi un instrument de la mondialisation néolibérale par la mondialisation du marché du travail.

Une fois le discours dominant déconstruit, la «menace» migratoire tombe et reste la lutte pour les droits humains de toutes et tous, migrants ou non, contre le système néolibéral et l'esclavage qu'il engendre .

Une des voies serait de repenser l'état-nation (concept datant du XIXème siècle), de construire un état-monde basé sur la solidarité, la liberté de circulation et installation, la redistribution des richesses, les droits humains et la citoyenneté universelle.

C'est une utopie, mais nous ne pouvons plus nous contenter de poser des pansements sur les plaies de notre planète-terre et nos civilisations.

Le temps presse, les crises se succèdent et nous avons le devoir de transmettre aux générations futures une planète où ils pourront vivre ensemble en paix et dans la dignité.

*Claudine Blasco membre du Conseil Scientifique et du Conseil d'Administration d'ATTAC
France, 12 Sept 2008*